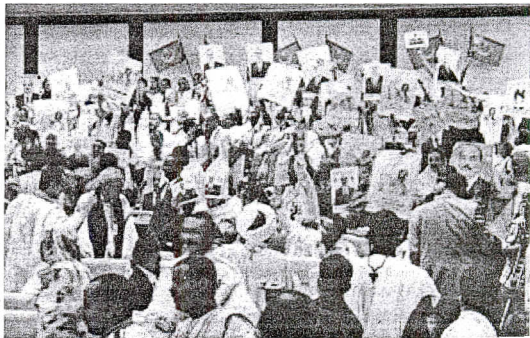


# COALITION CONTRE COALITION : La Bipolarité reprendrait-elle ses droits ?

*La Majorité a finalement décidé de sortir de la cacophonie qui la caractérisait depuis l'élection de Mohamed Ould Abdel Aziz à la présidence de la République. Plus questions pour une bonne dizaine de partis de cette majorité d'être unis seulement par le soutien, par principe, du vainqueur du scrutin du 18 juillet 2009, dont le programme électoral propose un changement radical dans la manière de penser et de faire, de la classe politique mauritanienne.*

Page 5



## COALITION CONTRE COALITION :

# La Bipolarité reprendrait-elle ses droits ?

*La Majorité a finalement décidé de sortir de la cacophonie qui la caractérisait depuis l'élection de Mohamed Ould Abdel Aziz à la présidence de la République. Plus questions pour une bonne dizaine de partis de cette majorité d'être unis seulement par le soutien, par principe, du vainqueur du scrutin du 18 juillet 2009, dont le programme électoral propose un changement radical dans la manière de penser et de faire, de la classe politique mauritanienne.*

La nécessité de structurer la majorité présidentielle est devenue évidente quand l'opposition a réuni ses forces à nouveau, avec l'entrée du Rassemblement des Forces Démocratiques (RFD) dans la coalition mise en place par les anciens soutiens du président déchu Sidi Mohamed Ould Cheikh Abdallahi, et l'acceptation de l'Alliance Populaire Progressiste (APP) de Messaoud Ould Boulkheir d'intégrer l'institution de l'opposition démocratique dirigée par Ahmed Ould Daddah.

Ainsi, la mise en place de la Coalition des Partis de la Majorité (CPM) est un répondeur direct à la création, le 10 décembre dernier, de la COD (Coalition de l'Opposition Démocratique). Même si la majorité fait prévaloir toujours sa suprématie, tant à l'issue des résultats de la dernière élection présidentielle, que du raz-de-marée du renouvellement du tiers du Sénat, au cours duquel elle n'a laissé que des miettes à ses adversaires politiques, il faut reconnaître, qu'elle a perdu de son assurance lors de la dernière session parlementaire. A tel point qu'elle s'est mise à douter d'elle-même à travers les critiques que le président de la République lui aurait adressées au cours d'une rencontre avec les élus de la mouvance présidentielle.

Il s'agit alors de la recherche de l'établissement d'un nouveau rapport de forces qui ne prend pas en compte les données d'une présidentielle qui répondait plus à la logique des soutiens aux candidats en lice qu'à l'appartenance aux formations politiques.

La volonté de transcender les divergences, inhérentes à toute compétition, que celle-ci soit entre l'Opposition et la Majorité ou au sein même de l'un de ces ensembles politiques, ne peut pas régler tous les problèmes que connaît actuellement le clan présidentiel. Car, les cercles de l'opposition ont jusque là constitué le terrain des divisions, des tiraillements et des conflits d'intérêts.

C'est d'ailleurs parce que l'Union pour la République (UPR) a donné l'impression de suivre les pratiques décrites d'un certain PRDS des années 1992-2005 que la nécessité d'associer les autres formations de la majorité à la gestion " parallèle " du pouvoir a été décidée, certainement, en très haut lieu. Reste que la mise en place d'un tel attelage n'a pas empêché certains de continuer à appeler l'UPR " le parti du Président " alors que, en principe, celui-ci n'en a plus, mais dispose seulement d'une majorité parlementaire qui soutient le programme politique, économique et social de son gouvernement.

C'est d'ailleurs ce qui a été dit, de manière explicite, par la CPM, lors de sa création, le 2 mars dernier, mais il est clair aussi que des rapports de hiérarchie politique subsistent en son sein. Comme pour respecter cet ordre de bienséance politique que l'autre coalition a entériné par la cooptation du président de l'Assemblée nationale, Messaoud Ould Boulkheir, à la présidence tournante de la COD, sa rivale, la CPM a aussi désigné à sa tête le chef du parti le plus puissant du moment, Mohamed Mahmoud Ould Mohamed Lemine, président de l'UPR.

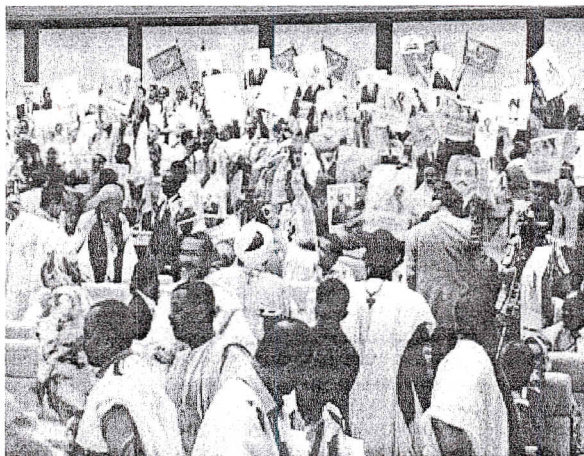
### Et les autres ?

Dans le bureau exécutif de la CPM, 11 partis politiques sont représentés. Sept des 11 membres de ce bureau sont représentés au parlement mauritanien. Les quatre autres sont des poids " moyens " qui ont été cooptés sans doute pour ne pas avoir un nombre moindre que les neuf partis qui forment la COD ! Pourtant, il reste une bonne trentaine de " formations " politiques qui se réclamaient, jusque-là, de la Majorité et qui avaient toujours protesté contre leur mise à la touche. Elles ont maintenant toutes les raisons pour crier au scandale.

Et c'est certainement parce que ces " petits " partis, comme on a tendance à les désigner, savaient qu'ils seraient mis hors-jeu par les " grands " et " gros " soutiens de Ould Abdel Aziz qu'ils ont pris les devants en créant, il y a quelques semaines, une Coalition de soutien " au Changement

Constructif " ! Mais ils disposent de peu de moyens pour caser cette funeste bipolarité qui dessert plus qu'elle ne sert les intérêts de la Plèbe, qu'on utilise comme " chair à canon " lors de toutes élections et dont on se soucie très peu des problèmes existentiels.

Il reste aussi qu'au moins trois partis politiques importants



(Tawassoul, AJD/MR, Front populaire) n'ont pas voulu choisir leur camp. D'aucuns diront " qu'ils sont de l'opposition sans être de l'opposition, ou qu'ils s'approprient à négocier le virage qui les conduirait directement à la Majorité ". Il y a du vrai dans cette double postulation, quand on sait que ces trois partis n'ont plus d'atomes crochus avec l'opposition dite radicale que représente aujourd'hui la COD et qu'ils n'ont pas encore de " raison suffisante " pour justifier leur amarrage à la nouvelle CPM. Il faudra attendre certainement l'approche de la prochaine échéance électorale, celle des législatives de 2011, probablement, pour être fixé sur le positionnement définitif de ces trois partis dont le poids est loin d'être négligeable.

### Gare aux désillusions

Le rapport des forces que chaque coalition politique cherche à faire pencher de son côté dépend cependant de l'humeur des chefs des partis qui forment ces alliances de circonstances. Personne ne peut garantir au PRDR (Parti Républicain, Démocratique pour le Renouveau) ou à l'UDP (Union pour la Démocratie et le Développement), par exemple, que l'UPR ne va pas se mettre " à pomper " leurs militants dans la perspective de ses opérations d'implantation. Parti naissant presque ex nihilo, l'UPR ne peut compter seulement sur les " indépendants " de l'époque de la première transition pour rivaliser, en toute sérénité, avec le RFD d'Ahmed Ould Daddah, l'APP de Messaoud Ould Boulkheir ou Tawassoul de Jemil Ould Mansour. Il ne s'agit nullement de spéculations car le phénomène est déjà arrivé, il y a quelques mois, quand l'importante personnalité du PRDR que l'on croyait être l'héritier légitime du PRDS, ont quitté ce parti " pour convenances personnelles ", doux euphémisme que l'on utilise souvent avant d'atterrir au parti présidentiel. Mais c'est vers la COD, toutes formations politiques confondues, que le travail de sappe du " parti présidentiel " va être orienté pour affaiblir une opposition qui se remet lentement mais sûrement du choc de la présidentielle de juillet 2009.

Il faut dire que la constitution en un temps record, puis l'accaparement de la scène politique par le parti-locomotive de la Majorité présidentielle actuelle, sont considérés par nombres d'observateurs comme la résurgence, sous un autre nom mais avec les mêmes procédés, du Parti Républicain Démocratique et Social (PRDS). La mue opérée par cet an-

cien parti-Etat en PRDR n'est en fait qu'un trompe-l'œil, puisque l'essentiel des " troupes " a émigré ailleurs. Il s'agirait, pour certains, d'une simple diversion pour que l'on continue à prendre l'Autre (le PRDR) pour l'ombre du défunt (PRDS) alors que celui-ci s'est réellement réincarné dans la peau de l'UPR chérie.

L'importance de la nouvelle force politique sur l'échiquier politique national est incontestable. Il suffit de voir comment le " Parti " impose sa volonté, pas seulement à l'opposition mais aussi à ses alliés de la Majorité, pour avoir une idée des privilèges dont il jouit en très haut lieu. C'est lui qui transcende tous les débats au Parlement, marche pour soutenir les politiques du président de la République, appuie le gouvernement dans tout ce qu'il entend, même si certaines mesures sont difficilement défendables, et place ses hommes et femmes aux postes les plus meilleurs de la haute administration. En fait, l'Etat, c'est l'UPR. Et l'UPR, c'est le président Mohamed Ould Abdel Aziz ! Un raccourci que ne cacheraient ni l'omnipotence de l'Exécutif ni la soumission des parlementaires de la Majorité à une sorte de diktat du gouvernement dont la politique, quoique peu efficace, ne fait l'objet d'aucune critique de la part de ses alliés à l'Assemblée et au Sénat.

### Politique

Avoir démissionné de la présidence de l'UPR, au lendemain de son élection à la magistrature suprême ne signifie nullement que le " Chef " de l'Exécutif n'a plus un droit de regard sur cette formation. Une sorte de vue d'ensemble nécessaire pour entretenir l'ardeur des soutiens politiques et populaires puisque, en fin de compte, le gouvernement actuel, par son absence d'envergure, n'est pas indiqué pour jouer le rôle de fusible à chaque fois que les choses se gâtent. Même si cela ne relèverait pas de son tempérament, le Président est obligé d'être aux avant-postes. Il récoltera certes les dividendes d'une telle situation, en période d'accalmie politique ou d'embellie économique mais subira, aussi, les conséquences de toutes détériorations des conditions de vie des populations, de toutes incuries du gouvernement (insécurité, flambée des prix, inondations, atteintes aux droits humains, etc.)

Les accommodements de la Constitution édictant qu'une fois élu à la Présidence de la République, il faut démissionner de celle de tout parti politique relève de cette confusion que l'on retrouve à tous les niveaux des rapports de la théorie à la pratique. On s'interrogera encore et encore sur le lien, réel ou supposé, du président de la République avec une formation politique qui se réclame de la Majorité sans pouvoir se réclamer du chef de l'Etat, en principe au dessus des partis politiques. Appelez cette nouvelle formation UPR, ADIL (du temps de Sidi Mohamed Ould Cheikh Abdallahi), ou même le PRDS-PRDR, symbole de la gloire et de la déchéance de l'ère Maouiya, la réalité est là : le pouvoir agit comme un aimant, les hommes politiques, sans ancrage évident, se soumettraient toujours à la loi de celui qui gouverne. C'est la loi du Système !

Les privilèges ne sont entretenus que par l'appartenance à ce système qui divise la classe politique mauritanienne en " mouwalat " (Majorité) et en " mouaradha " (Opposition). Et la première ferait tout pour que la compartimentation, qui fonde la saine démocratie ailleurs, assure la survie de ce qui n'est, ici, qu'un jeu de circonstances.